



## Indice des prix à la consommation des ménages Baisse des prix en juillet (– 0,3 %) Hausse de 0,8 % sur l'année

**A**u mois de juillet 2019 les prix ont légèrement diminué en Guadeloupe (– 0,3 %). Ce mois-ci, les prix de l'alimentation et des services ont augmenté (+ 0,3 %). Cependant, les prix des produits manufacturés baissent de nouveau (– 0,5 %). Ceux de l'énergie reculent plus nettement (– 4,1 %). Les prix sont globalement en hausse sur l'année (+ 0,8 %).

Lise Lorté-Villarçon

Les prix de l'alimentation sont en hausse (+ 0,3 %), du fait de la hausse des produits frais (+ 2,8 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation restent stables. Sur un an, ils augmentent de + 1,8 %.

L'ensemble des prix des produits manufacturés a diminué pour le deuxième mois consécutif (– 0,5 %). Plus précisément, les prix de l'habillement et chaussures baissent nettement de – 2,2 %, tandis que ceux des produits de santé et des autres produits manufacturés diminuent respectivement de – 0,3 et – 0,2 %. Sur une année, les prix des produits manufacturés ont baissé de – 0,4 %.

A la différence du mois de juin, les prix de l'énergie sont en net recul (– 4,1 %) en juillet du fait de la chute des prix des produits pétroliers (– 5,6 %). En effet, les prix du gazole et de l'essence super sans plomb chutent respectivement de – 6,5 % et – 4,5 %. Le prix de la bouteille de gaz est également en forte baisse (– 8,1 %). L'évolution des prix de l'énergie reste positive sur l'année (+ 1,2 %).

Les prix de l'ensemble des services augmentent de nouveau (+ 0,3 %), sous l'effet de la hausse des prix des services de

transports (+ 4,4 %). Les prix des autres services restent stables. Sur un an, les prix des services ont progressé de + 1,4 %.

### 1 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe

En glissement annuel (en %)



Lecture : en juillet 2019 l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,8 % par rapport à juillet 2018.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019

## 2 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe - Juillet 2019

Indice des prix à la consommation (en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Juil 2018	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juil 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>102,2</b>	<b>103,1</b>	<b>103,3</b>	<b>103,3</b>	<b>103,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1 620</b>	<b>104,6</b>	<b>106,1</b>	<b>106,3</b>	<b>106,1</b>	<b>106,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,8</b>
Produits frais	179	107,2	113,3	112,7	113,7	116,9	2,8	3,2	9,0
Alimentation hors produits frais	1 441	103,7	104,9	105,1	104,8	104,8	0,0	-0,1	1,0
<b>Tabac</b>	<b>89</b>	<b>118,2</b>	<b>122,2</b>	<b>123,0</b>	<b>123,2</b>	<b>123,7</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	<b>4,6</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>3 335</b>	<b>100,9</b>	<b>101,3</b>	<b>101,4</b>	<b>100,9</b>	<b>100,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,4</b>
Habillement et chaussures	478	103,7	103,5	104,4	101,1	98,9	-2,2	-4,5	-4,6
Produits de santé	571	92,8	91,8	92,3	91,7	91,4	-0,3	-0,5	-1,6
Autres produits manufacturés	2 286	102,2	103,1	103,0	103,1	102,9	-0,2	-0,1	0,7
<b>Énergie</b>	<b>692</b>	<b>106,7</b>	<b>106,7</b>	<b>109,8</b>	<b>112,5</b>	<b>107,9</b>	<b>-4,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>
dont Produits pétroliers	496	107,4	107,4	111,7	113,3	106,9	-5,6	-0,5	-0,5
<b>Services</b>	<b>4 264</b>	<b>101,5</b>	<b>102,6</b>	<b>102,4</b>	<b>102,6</b>	<b>102,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>
Loyers et services rattachés	774	102,2	103,0	103,0	103,0	103,1	0,1	0,1	0,9
Service de santé	714	104,2	104,8	103,9	104,1	104,1	0,0	-0,6	0,0
Services de transports	223	96,0	95,1	93,3	99,6	104,0	4,4	9,3	8,3
Services de communications	409	93,3	93,0	92,7	92,7	92,7	0,0	-0,3	-0,7
Autres services	2 144	102,0	103,8	103,9	103,6	103,8	0,1	-0,1	1,7
Alimentation et tabac	1 709	105,3	107,0	107,2	107,0	107,3	0,3	0,3	1,9
Produits manufacturés et énergie	4 027	101,5	101,8	102,5	102,5	101,3	-1,2	-0,5	-0,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 857	100,4	100,8	100,9	100,8	100,6	-0,2	-0,2	0,2
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9 827</b>	<b>102,0</b>	<b>102,8</b>	<b>103,0</b>	<b>103,1</b>	<b>102,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,7</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9 308</b>	<b>102,0</b>	<b>102,9</b>	<b>102,9</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,8</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 911</b>	<b>102,0</b>	<b>102,9</b>	<b>103,1</b>	<b>103,2</b>	<b>102,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

## 3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de France

Juillet 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>1,1</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>3,0</b>
Produits frais	9,0	4,0	6,3	-5,2	6,8
Alimentation hors produits frais	1,0	2,1	1,1	1,8	2,3
<b>Tabac</b>	<b>4,6</b>	<b>4,9</b>	<b>7,1</b>	<b>6,1</b>	<b>8,8</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,6</b>
Habillement et chaussures	-4,6	-0,1	-0,6	-2,0	0,3
Produits de santé	-1,6	-1,9	-1,7	-1,5	-3,2
Autres produits manufacturés	0,7	-0,1	0,1	-1,1	-0,3
<b>Énergie</b>	<b>1,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>-3,4</b>	<b>0,8</b>
dont Produits pétroliers	-0,5	-1,0	-0,2	-6,7	-1,0
<b>Services</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>
Loyers et services rattachés	0,9	1,9	1,2	1,0	0,7
Service de santé	0,0	0,3	0,0	-0,1	-0,2
Services de transports	8,3	6,3	10,7	3,2	0,9
Services de communications	-0,7	-0,7	-0,7	0,0	-2,0
Autres services	1,7	1,0	1,3	1,5	1,6
Alimentation et tabac	1,9	2,5	1,9	1,6	3,6
Produits manufacturés et énergie	-0,2	-0,2	-0,1	-1,7	-0,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,2	-0,5	-0,3	-1,1	-0,8
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

## Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en oeuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

## Définitions

**Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?** L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

**À quoi sert-il ?** Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

**Service territorial de Guadeloupe**  
11, Parc d'Activité de Jabrun  
97122 Baie Mahaut

**Directeur de la publication :**  
Yves CALDERINI

**Rédacteur en chef :**  
Sylvie BLANC

**Rédacteur en chef adjointe :**  
Maud TANTIN MACHECLER

**Mise en page :**  
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211  
© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Clarenc P., Custos G., « Nette amélioration du niveau de vie des Guadeloupéens entre 2001 et 2011 », Insee Dossier Guadeloupe n° 16, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368692>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Guadeloupe, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole ». Insee, Antian'échos, n° 48 juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293322>.

